

## AVIS PUBLIC CONSULTATION ÉCRITE

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une consultation écrite quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-148**, modifiant le règlement numéro **RCA08-08-0001 sur le zonage**, adoptés le 1er mars 2022.

**Le projet de règlement numéro RCA08-08-0001-148** modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage vise à :

- encadrer l'installation sur un toit en pente de bardeaux solaires, de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques
- fixer les objectifs et les critères applicables à un projet d'installation sur un toit en pente de bardeaux solaires et de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques

Ce règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

En vertu de l'arrêté ministériel 2021-054 du 16 juillet 2021, toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours du **16 au 30 mars 2022** inclusivement, afin que le conseil puisse en apprécier la valeur avant de rendre une décision. Pour toute question relative à cette procédure veuillez téléphoner au 514 855-6000 poste 4093.

Les commentaires écrits peuvent être soumis **par courriel** à l'adresse suivante : [saintlaurent@ville.montreal.qc.ca](mailto:saintlaurent@ville.montreal.qc.ca) ou **par courrier** au **777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7**.

Les documents d'information relatifs au projet de règlement sont disponibles pour consultation à l'adresse suivante :

<https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saintlaurent>.

Une présentation publique virtuelle sera organisée **le 23 mars 2022**. Plus de détails sur la tenue de cette présentation publique virtuelle ainsi que sur le premier projet règlement seront disponibles sur le site internet de l'Arrondissement à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

Fait à Montréal,  
Le 16 mars 2022.

Benoît Turenne  
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement